Cours de Moloe le 1er 8bre 1892

Les conseillers Municipaux, les plus imposés, et autres notables de la deuxieme section de Moloe,
a Monsieur le Prefet du Morbihan

Monsieur le Prefet

Nous avons l'honneur de vous faire observer que la deuxieme Section de Moloe, dite le Cours qui se compose d'une population de sept cent cinquante deux habitants, et qui possède une eglise, un Presbytère, une école mixte et que nous avons un terrain disponible pour batir une Maison Commune ou Mairie.

Demandons que la dite section soit erigée en Commune directe et porterait le nom de cours de Moloe.

attendu que les conseillers Municipaux de la première section et ceux de la seconde sont presque toujours en désaccord, soit pour la formation du budget, soit pour les chemins ordinaires et autres causes.

Nous prions en consequence Monsieur le Prefet du Morbihan de donner suite a notre demande

Signature des petionnaires

Les conseillers Municipaux
Le Brun
Jarnigon,
Langlais
Le cadre
Le Bort
adjoint

Clero, Bourro, Guillanton,
Gaudin, Le cadre, Rouillard, Le cadre,
Berty - gui Enaud Evenot Guimard Rio
Chatreau, gani Chatrain,
Rouillard Bolon - Bolon, Guédon
Evenot, Le brun. Le Brun. Rouillard Mercee,
Jollivet, Lazeris,
Samuel julien, Ruaud, J. Eveno, clero,
Glaunec, guiri, Monfort

L. Hervelaque. nous prions Mr le Prefet de prendre en considération la distance assez considerable qui nous sépare de la 1re section dite Moloe dix kilometres du centre

Chebaud, Gabard, Cenave, Gabard,
Le Menelec, Gogot, Guiho Lobe, Everno
Doquero Le cadre. Garel, Chebaud, ars —